

Palais de Justice de Lons-le-Saunier | Jura



Fiche signalétique

Les acteurs du projet

Maître d'ouvrage

Ministère de la Justice

- > Direction des services judiciaires
- > Secrétariat général

Maîtrise d'ouvrage déléguée

- > Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ)

Maîtrise d'œuvre

- > Agence Vurpas Architectes (mandataire), AIA Ingénierie, CSD, Les Économistes

Assistant à maîtrise d'ouvrage

- > Samop, Arpège Ingénierie

Entreprise générale de travaux

- > Curot Construction

Contrôleur technique

- > Alpes contrôle

Coordinateur sécurité et protection de la santé

- > Cabinet COO

Les chiffres clés

Le chantier

- > Coût de l'opération : **8 millions** d'euros TTC dont **5,5 millions** d'euros de travaux.
- > Surface du palais : **1 075 m²** de surface utile
- > Durée du chantier : **14 mois**
- > Près de **60** compagnons sur site au plus fort du chantier

Le calendrier

2016

- > Acquisition foncière et notification du marché de travaux

juillet 2016

- > Début des travaux

octobre 2017

- > Fin des travaux

novembre 2017

- > Remise des clés

janvier 2018

- > Emménagement des juridictions

Les principaux espaces du site

- > En sous-sol, les espaces techniques et des salles d'archives
- > Au rez-de-chaussée, une salle d'audience civile de 85 m², 2 salles d'audience de cabinet (24 m² et 36 m²)
- > Au 1^{er} étage, le tribunal de commerce, les locaux du CDAD, du Tass, des bureaux de passage et la cafétéria
- > Au 2^e étage, le tribunal d'instance, le conseil de prud'hommes et des espaces communs (salle de réunion, salle de détente, locaux syndicaux et médicaux)



4



10



13



20

sommaire

Des locaux sécurisés, fonctionnels et de belle facture

Le regroupement d'une partie des sept juridictions de l'arrondissement de Lons-le-Saunier répond à des besoins économiques et fonctionnels.

3 questions à Julien Leclercq, agence Vurpas Architectes

Dans la volonté de créer un lieu fonctionnel et pérenne pour la justice, ce bâtiment du XIX^e siècle a été réinterprété dans le respect de son histoire.

L'art et la matière

Rencontre avec trois compagnons qui ont œuvré à la mise en valeur du bâtiment.

Visite guidée

La conception du second pôle du palais de justice de Lons-le-Saunier améliore l'accès aux justiciables dans un environnement contemporain et chargé d'histoire qui apporte une grande sérénité à l'ensemble.



^ Cette ancienne école de filles du XIX^e siècle a été totalement réhabilitée, à commencer par la charpente en bois, dans le respect de l'ouvrage et des matériaux d'origine.

Le palais de justice de Lons-le-Saunier se dote d'un second pôle, situé à l'angle des rues Georges-Trouillot et Anne-Frank. Complémentaire du tribunal de grande instance (TGI), qui demeure rue Pasteur, ce nouveau site dit Anne-Frank a fait l'objet d'une opération de réhabilitation, respectueuse du patrimoine : habilement rénovée, cette ancienne école de filles, datant du XIX^e siècle, accueillera désormais le tribunal d'instance (TI), le conseil de prud'hommes (CPH), le tribunal de commerce (TC), le tribunal des affaires de sécurité sociale (Tass) et le conseil départemental d'accès aux droits (CDAD).

Des locaux sécurisés, fonctionnels et de belle facture

Le regroupement d'une partie des sept juridictions de l'arrondissement de Lons-le-Saunier, préfecture du Jura, répond à des besoins économiques –«l'unicité du site, ce sont des dépenses plus vertueuses», synthétise Patrick Jézégabel, le président du TGI– et des besoins fonctionnels. Les réflexions qui ont présidé à l'aménagement de l'accueil et à la séparation entre l'espace public, au rez-de-chaussée, et les bureaux sous contrôle d'accès, dans les étages, offriront plus de sécurité aux personnels et une orientation plus aisée pour les justiciables. «Le concept de qualité a été placé au cœur de l'opération, se réjouit le président du TGI. Les fonctionnaires et les magistrats bénéficieront d'une meilleure qualité de travail et le public, d'un environnement plus serein. C'est d'autant plus important que les justiciables arrivent stressés et entretiennent avec l'administration une relation empreinte d'appréhension.» «Tout a été fait pour que l'accueil unique permette de renseigner au maximum les justiciables, avec la possibilité d'un accueil personnalisé dans des boxes qui garantissent la confidentialité», ajoute Jean-Luc Lennon, le procureur près le TGI.



^ La porte d'entrée principale rénovée dans les règles de l'art.



^ L'ancienne galerie a été transformée en salle des pas perdus avec son espace d'accueil.

^ Un bureau, avec un travail de restauration visible sur la charpente.

Écoute et dialogue

Nous avons pu donner notre avis à toutes les étapes.

Pour mener à bien ce projet, l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) a veillé à écouter et à associer les juridictions. En tant que magistrate déléguée à l'équipement, Odile Legrand, avec le soutien de Sabine Botton, technicienne immobilier, a joué à cet égard un rôle clé. «Il nous appartient de faire l'interface entre les utilisateurs et l'APIJ. C'est important pour la cohérence des aménagements et pour que nous retrouvions dans le palais tous nos repères, y compris des éléments de symbole», explique la magistrate. La régularité des comités de pilotage, qui ont réuni les différents acteurs, a créé les conditions d'un dialogue apprécié de tous. «Nous avons pu donner notre avis à toutes les étapes, reconnaît Jean-Luc Lennon. Nous avons vraiment eu le sentiment d'être associés par l'APIJ à la démarche.» «Nous avons pu créer sur cette opération une ambiance assez solidaire entre les différents participants», confirme Franck Durano, chef de projet à l'APIJ. Y compris avec les acteurs opérationnels du chantier, grâce notamment à la présence sur place d'un conducteur d'opération qui a su fédérer les intervenants autour du projet et nous représenter sur le site.» Présence, dialogue et anticipation sont les maîtres mots de cette mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage. «Notre rôle aura été de mettre tous les acteurs en dynamique», explique Jean-Albert Gonnard, directeur d'Arpège Ingénierie. C'était essentiel pour mener à bien, dans un délai court, un chantier complexe sur le plan technique.» Le résultat est, pour tous, à la hauteur des efforts accomplis. «Nous avons eu une double chance, résume Odile Legrand : nous avons disposé d'un bâtiment ancien au fort potentiel et d'un architecte qui a fait preuve de beaucoup d'ingéniosité. Il a su mettre à notre disposition un site judiciaire à part entière, à la fois solennel et à taille humaine, sobre et moderne.»



^ Une salle d'audience, sobre et moderne, dans le respect du bâtiment.

3 questions à Julien Leclercq, agence Vurpas Architectes

Comment avez-vous conçu votre intervention sur ce bâtiment chargé d'histoire ?

Tout d'abord, nous avons essayé de comprendre son histoire : si sa façade, très composée et régulière, donnait l'impression qu'il n'avait connu aucune modification depuis le XIX^e siècle, en revanche certains éléments de décors intérieurs nous ont questionnés. Nos recherches aux Archives départementales nous ont permis d'élucider ce mystère : cette ancienne école de filles avait autrefois possédé une chapelle en double hauteur. Située à l'étage, sur toute l'emprise du corps central, elle avait été remplacée par des nouveaux locaux, par ajout d'un plancher au début du XX^e et elle avait dû surmonter des incendies à deux reprises. Il était intéressant de constater qu'à partir d'une structure de façade pérenne, le bâtiment s'est sans cesse adapté à différents usages sur de nouveaux planchers. Nous avons naturellement inscrit notre travail dans la continuité de l'histoire du bâtiment, en choisissant un procédé constructif de plancher qualitatif, contemporain et capable de qualifier les lieux. À partir de là, une écriture sobre et apaisée a pris place naturellement dans les lieux. C'est un travail d'insertion douce dans les murs, la recherche d'une expression juste pour un palais de justice contemporain.

Par quelles « astuces » avez-vous concilié respect du patrimoine et modernisation des lieux ?

Nous avons cherché des solutions pour que l'organisation des espaces respecte, bien sûr, le programme, mais aussi la structure de l'édifice et son organisation constructive. Nous avons eu la chance que les plans d'origine – et notamment le rythme des fenêtres – se prêtent remarquablement bien à nos exigences. Cela nous a permis de proposer un agencement rationnel des espaces, par soucis de fonctionnalité, mais aussi de pérennité. Nous avons, par ailleurs, porté une attention spécifique à la mise en valeur des volumes, qui sont particulièrement généreux.

Nous avons naturellement inscrit notre travail dans la continuité de l'histoire du bâtiment.

Pour cela, nous avons travaillé les plafonds, qui laissent apparaître, à quatre mètres de haut au rez-de-chaussée et au premier étage, de larges poutres en bois de châtaignier connectées à une dalle de béton. Cela donne aux lieux une identité forte. Pour le reste, nous avons privilégié une intervention discrète, avec des matériaux de qualité et le recours à des peintures à la chaux dans des camaïeux de blancs cassés et de gris.

C'est un exercice de réinterprétation des codes classiques auquel nous nous sommes prêtés avec plaisir et intérêt : travail de menuiserie sur des plinthes hautes en bois, en périphérie du rez-de-chaussée et que l'on retrouve sur la table de justice, encadrements en bois des baies, insertion d'un bas-relief du profil de Marianne dans la salle d'audience, escalier tournant coulé en place avec une main courante débarrassée sur site... Il en résulte des espaces lumineux, sensibles et confortables pour ceux qui y travaillent, doux et apaisés pour ceux qui y sont accueillis.

Quel traitement avez-vous réservé à la façade ?

Au départ, nous avons imaginé enduire la façade qui donne sur la rue Georges-Trouillot, puis nos recherches aux Archives et une lecture plus attentive sur site ont révélé la valeur des pierres de taille et la composition de cette façade principale. L'entreprise sous-traitante qui est intervenue sur les façades disposait d'un vrai savoir-faire sur le sujet. Par exemple, il a fallu purger les joints de pierre qui avaient été autrefois traités au ciment, pour les remplacer par un matériau respectueux de la pierre. Nous avons aussi refait une partie de la toiture en ardoise, toutes les fenêtres et toutes les lucarnes.

Enfin, nous avons structuré le parvis de manière à préserver ses magnifiques magnolias, à rendre le bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite et à créer un parcours progressif préalable à l'entrée dans le palais de justice, qui est toujours un moment particulier pour les justiciables.



^ Ouverte sur un jardin, la salle des pas perdus coiffée de ses arcades est baignée de lumière.



L'art et la matière

Conscients du potentiel de l'édifice de la rue Georges-Trouillot, tous les acteurs de la rénovation ont eu à cœur de mobiliser des compétences, des techniques et des matériaux à la hauteur de la qualité patrimoniale du bâtiment. « Il y a eu un attachement général autour du projet, confie Stéphane Sigwalt, directeur d'exploitation de l'entreprise Curot construction. Je crois même que nous sommes tous tombés un peu amoureux de ce bâtiment imposant et de sa valeur architecturale. Cela a participé à l'effort de chacun ! »

Au-delà des sentiments, c'est aussi l'organisation mise en place qui a favorisé la bonne entente et l'efficacité des différents acteurs : le choix de l'APIJ d'avoir recours à un assistant à maîtrise d'ouvrage, Arpège Ingénierie, présent sur le chantier, et le mode de consultation en entreprise générale qui a permis l'attribution du marché à une PME soucieuse de tra-

vailer avec des artisans locaux ont, en effet, contribué au succès de l'opération. « Nous avons réussi à trouver l'organisation et la communication les plus adéquates à l'ensemble des acteurs, insiste Stéphane Sigwalt. Ce n'était pas évident au début, mais nous avons fait le lien entre tous les intervenants, quel que soit leur rôle sur le chantier. »

Enfin, ce sont les moyens donnés aux artisans – en temps notamment – qui auront permis de réhabiliter ce bâtiment dans les règles de l'art. « Le couvreur et le plâtrier auraient pu travailler plus rapidement, donne pour exemple Stéphane Sigwalt, mais nous avons réajusté le calendrier des différentes tâches afin de leur laisser le temps d'aller au bout de leur art. » Par souci du travail bien fait et par plaisir aussi de voir mobilisées sur le chantier du palais de justice de Lons-le-Saunier des compétences ancestrales.

Marianne ou la recherche de la perfection

«Si l'emplacement futur de la Marianne, qui m'a été commandée, dans la salle d'audience du palais supposait une œuvre institutionnelle, le maître d'œuvre ne voulait cependant pas une copie d'une image existante. Je me suis inspiré du logo national bleu-blanc-rouge avec une Marianne, ainsi que d'une pièce de Napoléon III, mais sans les copier! J'ai dû aussi prendre en compte l'identité des lieux, notamment cette alliance entre histoire et modernité. Le bas-relief que j'ai réalisé est finalement le fruit d'une coproduction exigeante avec l'architecte et le maître d'ouvrage qui m'ont tantôt imposé certaines directions, tantôt laissé beaucoup de liberté de création. Ce n'était pas

facile, mais j'aime bien ce genre de défi! Pour le relever, j'ai dû livrer plusieurs esquisses et plusieurs prototypes en plâtre, rectifiant les lèvres, le nez, affinant les traits de caractère... jusqu'à ce que mon projet soit validé.

Comme je ne suis pas sculpteur de métier, j'ai dû faire des corrections; j'ai eu le sentiment d'être à l'école et de beaucoup apprendre! Ce fut une aventure très stimulante.

Le résultat me convient, je le trouve dans le vent, à l'image de la liberté actuelle. J'ai eu beaucoup de plaisir à donner naissance à cette Marianne.»

Franck Proust,
plâtrier-staffeur





Charpente et toiture refaites à l'ancienne

« Tout notre travail sur la charpente en bois et les combles à la Mansart a consisté à intervenir dans le respect de l'ouvrage et des matériaux d'origine. Nous avons dû changer certaines pièces maîtresses en chêne et refaire les 24 lucarnes. Ce fut un travail énorme que nous avons réalisé sans utiliser ni clous ni vis, comme cela se faisait traditionnellement. Nous n'avons pas non plus eu recours à des matériaux modernes pour l'étanchéité, tels que le silicone, préférant effectuer des soudures à l'étain, comme le pratiquaient les anciens.

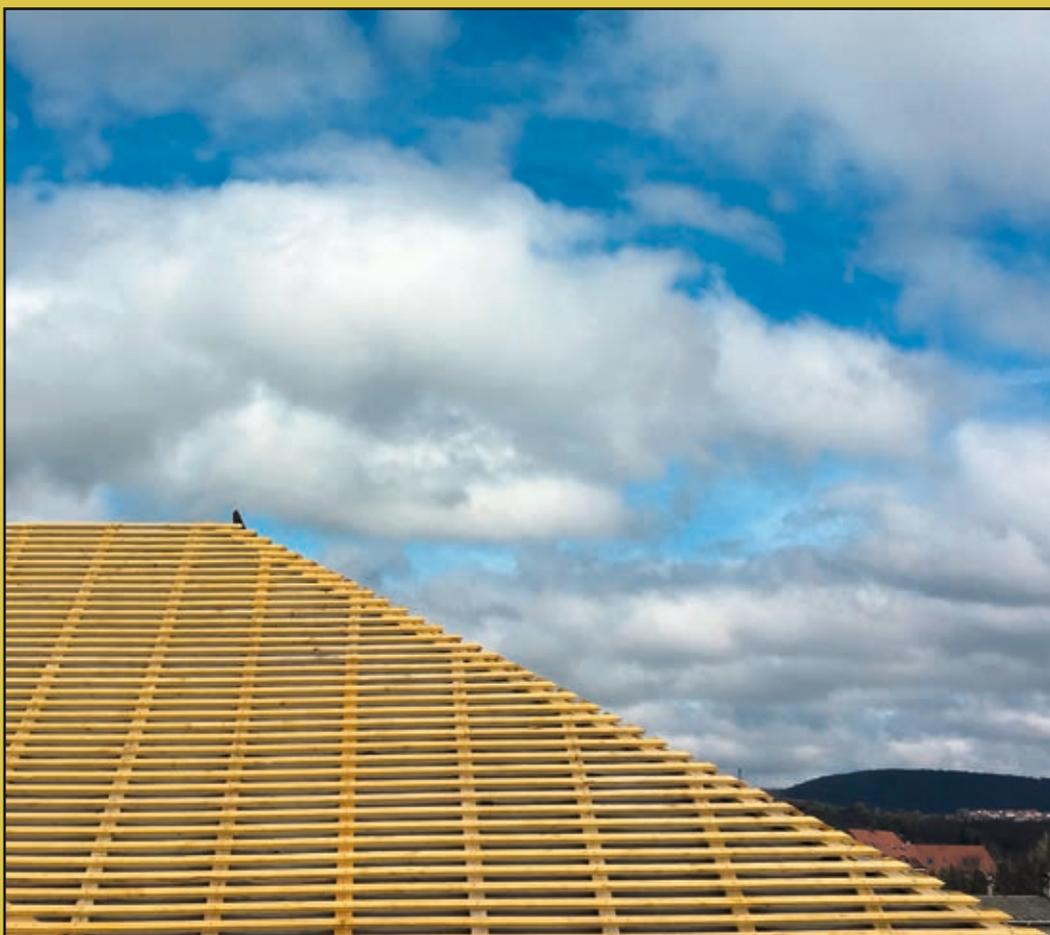
Pour la toiture, nous avons posé 25 300 ardoises et opéré tous les raccords en métal. C'est toujours un plaisir de renouer avec ces techniques. Nous avons également été touchés de voir que le maître d'ouvrage s'intéressait à ce que nous faisons, n'hésitant pas à monter sur le toit à nos côtés !

Nous avons réussi à travailler de façon très minutieuse, tout en gardant une cadence soutenue afin de respecter le planning.

Notre lot comportait aussi le solivage des étages, ce qui a nécessité le remplacement des poutres en châtaignier : nous avons trouvé des poutres de 16 cm de largeur, 48 cm d'épaisseur et 8,8 m de longueur. Ce n'était pas une commande classique !

Ces spécificités font le charme de ces bâtiments, c'est ce qui rend notre métier à la fois complexe et séduisant. Exercer dans les règles de l'art nous procure beaucoup de satisfaction personnelle. »

Cyril Guesselin,
chef de chantier,
lot charpente-couverture



Des plâtres tout en finesse

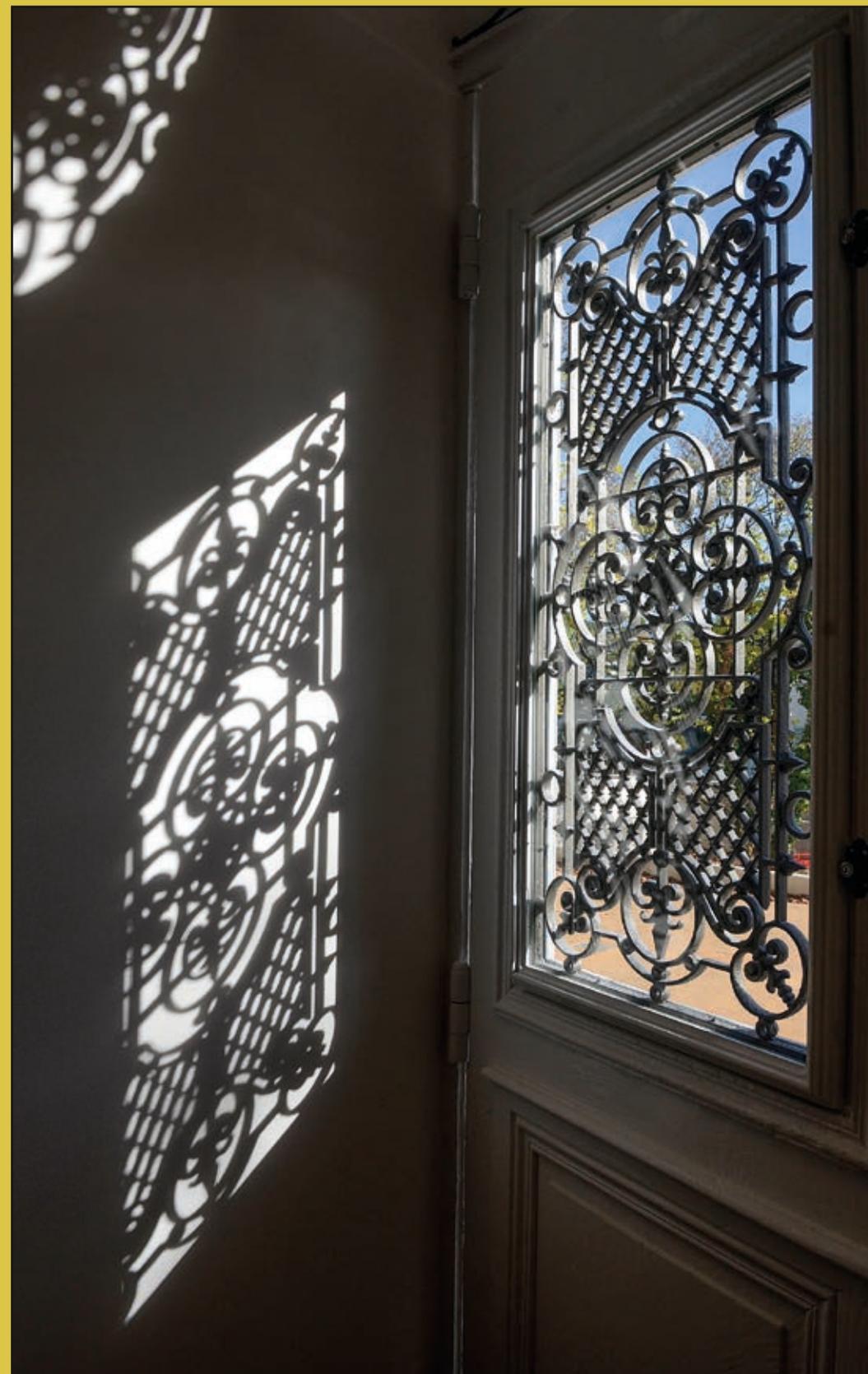
«Quand on s'attaque à des bâtiments historiques, avec des niches et des contours de fenêtres irréguliers, il faut travailler à la main pour éviter les cassures franches, créer des arrondis et épouser les formes avec précision, ce que le placo ne permettrait pas. Il faut un coup de main et, surtout, un œil aguerri! L'objectif est de réaliser quelque chose qui soit le plus droit possible, sans pouvoir utiliser l'équerre et tout en s'adaptant aux lieux.

À Lons-le-Saunier, j'ai tout fait tout seul, en deux mois et demi, avec ma caisse à plâtre, des règles et des lisseuses. J'aurais aussi pu projeter le plâtre à l'aide d'une machine, mais je l'ai étalé à la main, de manière traditionnelle. Surtout, j'ai bien respecté toutes les étapes de prise du

plâtre, qui a sa propre cadence. À la fin du durcissement, par exemple, le fait d'éponger le plâtre permet de faire ressortir la crème et de l'utiliser pour les finitions; puis, quand il est dur comme du beurre, on travaille les formes, avant de polir la matière quand elle est sèche et de casser les angles à l'aide d'un abrasif. Le plâtre acquiert alors sa forme finale. Il ne faut pas le brusquer.

Avec cette méthode traditionnelle, on redonne vie aux surfaces : à certains endroits, pour que le résultat soit parfait, c'est presque de la sculpture!»

Ronald Carène,
plâtrier



Visite guidée

À moins d'un kilomètre du tribunal de grande instance (TGI), le palais de justice de Lons-le-Saunier est situé dans un secteur de mise en valeur patrimoniale. Un environnement qui explique l'attention portée à la réhabilitation de l'ancienne école de filles de la rue Georges-Trouillot, sur le point d'ouvrir une nouvelle page de son histoire. Avec cette construction de caractère, la justice lédonienne se dote de locaux à la fois modernes et chargés d'histoire.

Classique et solennelle... la façade du palais de justice, dit site Anne-Frank, révélée par les travaux de rénovation conduits par l'APIJ, offre une image institutionnelle et élégante. Depuis la rue Georges-Trouillot, le visiteur la découvre d'abord au travers d'une grille datant du XIX^e. Puis il pénètre dans un espace totalement recomposé : si les trois grands magnolias de l'ancienne cour d'école ont été préservés –un quatrième a même été planté–, plusieurs cheminements mènent désormais au palais. Le plus direct empreinte deux volées de marches, tandis que deux rampes aux parcours symétriques assurent l'accessibilité de l'édifice aux personnes à mobilité réduite. Cette scénographie est bienvenue, selon Patrick Jézégabel, le président du TGI : «Le piéton justiciable ne doit pas rentrer de suite, il faut un temps pour une mise en condition. Ce cheminement donne le temps d'entrer en relation avec l'institution.»

Structure et caractère

D'origine, la porte d'entrée en bois, qui reprend les mêmes ferronneries que celles des baies vitrées, ouvre sur un hall qui a fait l'objet d'importants travaux. «Nous avons dû déposer les planchers des premier et deuxième niveaux afin de recréer ces volumes généreux», explique Julien Leclercq, de l'agence Vurpas Architectes. «Il y a eu une première phase de travaux très importante, pendant laquelle nous avons déshabillé le bâtiment, tout en nous assurant que la structure tenait», complète Stéphane Sigwalt, directeur d'exploitation de l'entreprise Curot Construction. Dans un

second temps, «le traitement du volume et l'ordonnement des poutres ont permis d'apporter une qualité architecturale à l'espace, analyse Franck Durano, chef de projet à l'APIJ. La modernité se trouve dans les proportions des poutres, qui ne sont pas là juste pour le décor, mais aussi pour leur rôle dans la structure.»

Équipé d'une banque d'accueil, avec trois postes de travail protégés par un vitrage sécurisé, le hall du palais dessert, à gauche, des boxes d'entretien confidentiel et, à droite, une petite salle d'audience de cabinet. Derrière l'accueil, l'ancienne galerie extérieure de l'école a été transformée en salle des pas perdus ouverte sur un jardin : ses arcades ont été habillées par de grandes baies vitrées, devant lesquelles des coussièges (des assises) ont été aménagés. Baignée de lumière, cette salle des pas perdus donne donc sur l'extérieur, avec un espace planté en premier plan et, derrière, le parking des personnels. Toute en longueur, elle dessert, d'un côté, une seconde salle d'audience de cabinet et la salle d'audience civile, et de l'autre, la zone sous contrôle d'accès qui conduit aux niveaux supérieurs.

Le souci du détail

L'équipe d'architectes a su conserver l'esprit de conception du bâti et l'interpréter de manière contemporaine.

À tous les étages et dans les moindres détails, «l'équipe d'architectes a su conserver l'esprit de conception du bâti et l'interpréter de manière contemporaine, souligne Franck Durano. Son intervention est réelle, tout en étant discrète.». En témoignent l'aménagement de la salle d'audience, d'une grande sobriété, avec ce profil de Marianne qui apparaît en filigrane derrière la table de justice, comme la mise en valeur de la charpente et des oculi de l'ancienne chapelle, au deuxième étage.

C'est enfin le soin apporté au choix des matériaux qui contribue à la qualité de la rénovation : les poutres en châtaignier, bien sûr, mais également, moins ostensible, la création d'un escalier sur mesure pour desservir le TC au premier étage, le TI et le CPH, au deuxième étage. «Cet escalier tournant a été coulé sur site, avec une continuité de paillasse, ce qui ne se fait plus très souvent, souligne Stéphane Sigwalt. C'est une vraie fierté pour nos compagnons de faire revivre des compétences anciennes.» Pour ce chantier, l'entreprise dijonnaise Curot Construction s'est appuyée sur son réseau d'entreprises locales, connues pour leurs savoir-faire traditionnels.



22

23

^ Avant la restauration.



^ Le deuxième étage, après restauration, conserve les oculi de l'ancienne chapelle.

Cette plaquette a été éditée à l'initiative de l'APIJ.

Direction de la publication

Marie-Luce Bousseton, directrice générale

Coordination

Marion Moraes, responsable communication

Remerciements à

La Direction des services judiciaires et le Bureau de l'immobilier, de la sûreté des juridictions et de la sécurité des systèmes d'information (FIP2)

Le secrétariat général et le service de l'immobilier ministériel (SIM)

Patrick Jézégabel, le président du TGI

Jean-Luc Lennon, procureur près le TGI de Lons-le-Saunier

Odile Legrand, magistrate déléguée à l'équipement

Pascal Dengreville, du tribunal d'instance

Sabine Botton, technicienne immobilier

Julien Leclercq, de l'agence Vurpas Architectes

Stéphane Sigwalt, directeur d'exploitation de l'entreprise Curot Construction

Jean-Albert Gonnard, directeur d'Arpège Ingénierie

Franck Proust, plâtrier-staffeur

Ronald Carène, plâtrier

Cyril Guesselin, chef de chantier, lot charpente-couverture

Ont participé au sein de l'APIJ

Yves Lansoy

Antoine Colas

Franck Durano

Maquette et mise en page Anatome

Rédaction Isabelle Friedmann

Crédits photographiques Nicolas Waltefaugle et Jean-Albert Gonnard

Mars 2018



La réhabilitation d'une école du XIX^e siècle, située rue Georges-Trouillot, à Lons-le-Saunier, offre à la justice lédonienne de nouveaux locaux pour installer son tribunal d'instance, son tribunal de commerce, son conseil de prud'hommes, ainsi que les services du tribunal des affaires de sécurité sociale et le conseil départemental d'accès aux droits.

Piloté par l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice, maître d'ouvrage du ministère de la Justice, le projet a réussi une belle synthèse : tout en conservant leur cachet patrimonial, les espaces sont désormais fonctionnels et sécurisés. Les personnels gagneront ainsi en confort, tandis que les justiciables seront mieux accueillis.

